Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes
JPA I UNAT

Bulletin n°56

Juin 2021

Les séjours collectifs : comment « éveiller » l'intérêt des familles et lever les freins aux départs ?

Editorial

Avec 25 jours de congés payés et 11 jours fériés, la France fait partie des pays les mieux dotés au monde en journées non-travaillées pour les salariés. En quelques décennies, « *être en vacances* » est devenu synonyme de « *partir en vacances* » au point que l'INSEE, en référence à l'Organisation mondiale du tourisme, définit les vacances comme un déplacement d'au moins quatre nuits consécutives en dehors du domicile habituel. Cette normalisation du départ en vacances, que certains considèrent comme « *l'expression d'une mobilité humaine et sociale fondée sur un excédent budgétaire susceptible d'être consacré au temps libre passé à l'extérieur de la résidence* », n'est pas le fait du hasard mais le résultat de la mobilisation d'acteurs qui se sont engagés pour accompagner cette dynamique. Associations du tourisme social, syndicats ouvriers, comités d'entreprise, collectivités territoriales… se sont organisés pour permettre l'accès du plus grand nombre aux pratiques de loisirs et de vacances et au développement personnel et collectif qui peut en découler. Les Accueils collectifs de mineurs et les séjours qu'ils proposent, s'inscrivent dans ce processus qui fait aujourd'hui socialement sens ; participent à la construction d'une société où il est possible de vivre-ensemble ; permettent la rencontre des autres, l'expérimentation de modes de vie différents et la découverte d'autres territoires que ceux du quotidien.

Pour les enfants et les jeunes, ces pratiques vacancières, sont bien sûr extrêmement diversifiées en termes de destinations ou d'activités, qu'elles se passent en famille, chez des amis, entre camarades, ou au sein d'accueils collectifs. Pourtant, l'étude que l'OVLEJ a mené avec le CREDOC à l'hiver 2019 révèle que plus de 4,4 millions de jeunes sont aujourd'hui privés de départ en vacances. Ce chiffre doit nous alerter non seulement parce qu'il révèle une injustice socialement intolérable, privant toute une partie de notre jeunesse des compétences spécifiques acquises durant ces temps si particuliers, mais également car il traduit le risque d'une désacculturation des pratiques vacancières. Ceux qui ne peuvent pas partir aujourd'hui sont ceux qui ne sauront plus le faire demain. Nous avons là tous les ingrédients d'une fracture socioculturelle en construction, réduisant pour certains à l'extrême le territoire des possibles. N'oublions pas à ce titre les questions que soulevait, dès 1928, Janusz Korczak (l'inspirateur de la Convention Internationale pour le Droit des Enfants) : « *Comment partager les territoires conquis par l'homme ? Comment remplir ses heures de repos ou de loisir, comment chasser l'apathie, ou l'ennui ?* ».

Ce bulletin de l'OVLEJ présente quelques premiers constats relatifs aux primo-départs en séjours collectifs et nos travaux à venir sur le non-recours aux accueils collectifs de mineurs devraient permettre de mieux comprendre les processus en jeu, afin de mieux identifier les leviers permettant d'y remédier.

Luc Greffier, Président de l'Ovlej

Ce Bulletin présente un état des lieux des résultats de diverses études menées sur les séjours collectifs, en axant l'analyse sur les données qui permettent de mieux comprendre le contexte dans lequel s'inscrivent les choix des familles aujourd'hui concernant les premiers départs en séjours. Cette analyse a été réalisée avec le soutien financier des membres fondateurs de l'Ovlej : la JPA et l'UNAT.

Depuis plusieurs années, le nombre de départs en séjours collectifs est en diminution. Cette baisse constante ne peut pas s'expliquer par les évolutions démographiques. En effet, selon l'INSEE, les effectifs de moins de 15 ans ou de moins de 20 ans sont restés quasiment stables au cours des trente dernières années (respectivement +1 % et 0 %). Entre les années scolaires 2017 et 2019, la baisse du nombre de départs de mineurs en séjours collectifs (tous types confondus) et de -12 % alors même que les effectifs de jeunes français de moins de 15 ans progressent eux de 2 %.

Ces évolutions de fréquentation des séjours collectifs seraient-elle le signe d'une désaffection des familles pour ce type de vacances ? C'est souvent ce qui est relayé par la presse, certains médias mettant tour à tour en avant une image des colos « désuète », les craintes des parents quant à la sécurité de leurs enfants ou la question du coût financier de ces séjours.

Ces hypothèses d'explications restent cependant partielles et ne reflètent pas toujours la réalité de toutes les familles. **Comment alors les études statistiques et sociologiques expliquent-elles cette baisse de la fréquentation et quels sont, aujourd'hui, les leviers à un premier départ en colonie de vacances ?** L'Ovlej propose, dans ce nouveau Bulletin, un état des lieux permettant de mieux comprendre le contexte dans lequel s'inscrivent aujourd'hui les séjours collectifs et les premières pistes d'explications apportées par les études réalisées au cours des dernières années.

Des vacances pour resserrer les liens familiaux

Si l'instauration des premiers congés payés date de 1936 (deux semaines), c'est dans les années 1960 que les départs en vacances connaissent une forte hausse, avec la mise en place de la troisième puis de la quatrième semaine de congés payés (1956 et 1969). La cinquième semaine et la mise en place de la réduction du temps de travail viendront accentuer cette dynamique. **Les vacances sont aujourd'hui devenues synonymes de départ, celui-ci devenant une norme sociale en France, tout autant qu'un « marqueur social ».** Ne pas pouvoir partir représente dès lors une forme de « déclassement ». Ainsi, à niveau de revenu équivalent, on va se sentir plus « riche » si l'on part en vacances.

Si se sentir « exclu » des départs en vacances peut-être perçu de manière très négative par les adultes, cela l'est assurément encore plus pour des enfants. Dans ce contexte, les familles avec enfants accordent une importance toute particulière au départ. Elles sont en effet plus nombreuses à partir que les ménages sans enfant.

Les taux de départs en vacances progressent donc fortement dans les années 1960, tandis que les effectifs de départs de mineurs sur les séjours collectifs l'été enregistrent, à cette même période, leurs premières baisses de fréquentation. Pour autant, les séjours organisés sur les autres périodes de congés scolaires se développent et la fréquentation globale des séjours collectifs continuent de progresser jusqu'au milieu des années 80. Elle stagnera pendant plusieurs années avant de croître de nouveau en 1994 et 1995. Ce n'est qu'à partir de 1996 que la fréquentation des séjours collectifs entame une baisse constante.

Question de vocabulaire

Séjours collectifs, colonie de vacances, mini-camps… Il est parfois difficile, aujourd'hui, de savoir quel terme utiliser lorsque l'on parle des séjours organisés pour les mineurs dans le cadre des vacances !

La législation nous parle d'accueils collectifs de mineurs avec hébergement. Quatre types de séjours s'y distinguent, souvent regroupés sous le terme global de « séjours collectifs ». Cependant, ce vocable n'est que rarement utilisé par les familles qui continuent de parler de « colos » ou colonies de vacances. Avec la diversification des séjours proposés, de nouvelles terminologies ont également vu le jour : « mini-camps », « mini-séjours », « séjour linguistique », « séjour sportif », etc.

Dans le cadre des études sociologiques et statistiques, le terme adéquat devrait être celui de la législation. Cependant, lorsqu'il s'agit d'interroger les familles, difficile d'utiliser un vocabulaire qui ne leur parle pas. Les différentes études produites sur ces séjours utilisent donc tour à tour différents termes, en fonction du langage utilisé dans les enquêtes et/ou du ou des types de séjours visés par celles-ci. Ce Bulletin utilisera donc différent vocables, au grès des études qui sont citées.

Partir en famille (parents et enfants) est aujourd'hui devenu la norme du départ. En 2019, parmi les jeunes âgés de 5 à 19 ans étant partis en vacances, c'est effectivement 78 % qui ont profité de vacances avec leurs parents (Crédoc-Ovlej, 2020).

Les évolutions sociétales en cours peuvent, en partie, expliquer cette préférence. Elles ont en effet des répercussions sur l'organisation quoti-

Les raisons au non-départ en vacances des 5-19 ans en 2019

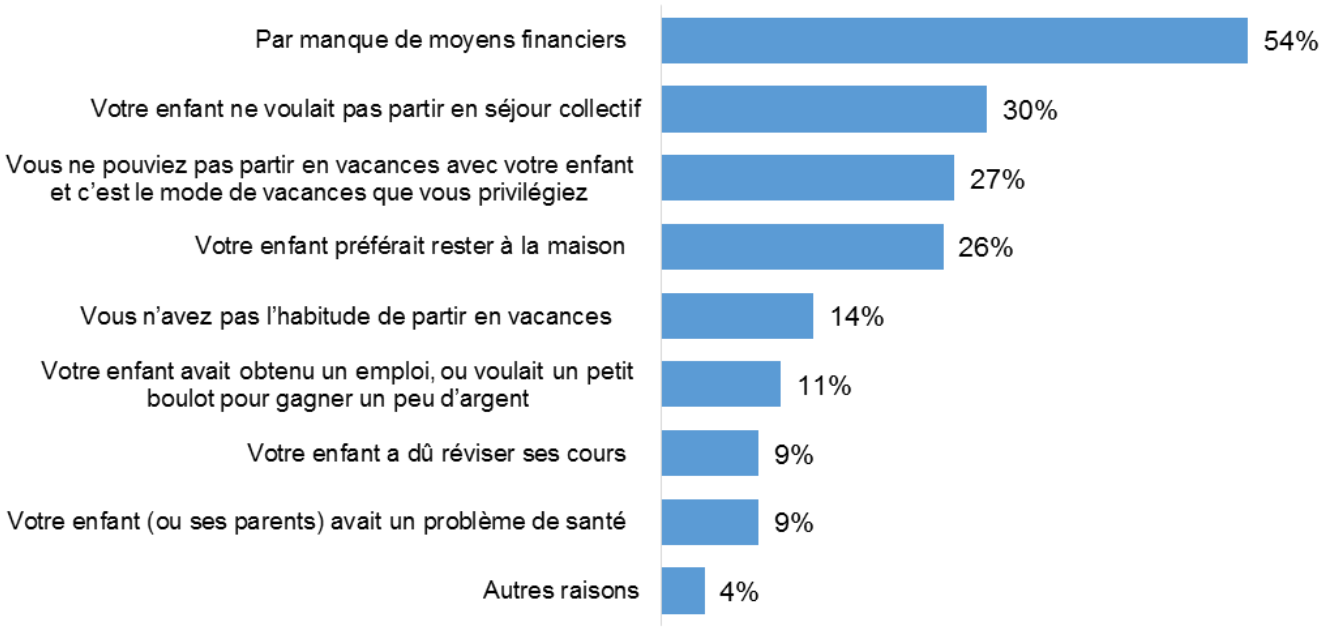

Source : Ovlej-CREDOC, Bulletin Ovlej n°53, 2020. / Champ : Ensemble des parents d'enfants âgés entre 5 et 19 ans.

dienne des familles, et notamment sur l'articulation des temps sociaux de tous leurs membres. Ainsi, l'analyse des résultats de la dernière enquête vacances de l'Insee (2004) montrait que les raisons au départ avaient évolué (Bulletin Ovlej n° 19). **Longtemps consacrées aux repos, les vacances deviennent un temps privilégié pour resserrer les liens amicaux et sociaux.** La sociabilité (voir des parents, des amis et se retrouver en famille -personnes du même ménage-) devient en effet, en 2004, le premier objectif du départ en vacances des Français, devant le repos (à l'inverse des résultats obtenus en 1989 et 1999).

Quel que soit le « mode » de départ en vacances (en famille, en séjour collectif, avec des amis…), en 2019, 64 % des enfants et jeunes français âgés de 5 à 19 ans sont partis au moins une fois en vacances (Crédoc-Ovlej, 2020). Cela représente près de 8 millions de jeunes qui ont pu partir au moins quatre nuits consécutives hors du domicile habituel (hors voyages scolaires, déplacements pour leurs études ou pour des raisons de santé). En conséquence, plus de 4 millions de 5-19 ans ne seraient pas partis en vacances.

Départ ou non-départ en vacances et inégalités

Les études menées sur les départs en vacances, qu'elles portent sur les adultes ou sur les jeunes, ont toujours montré des inégalités au départ en vacances. Et il est probable que celles-ci se soient accentuées en 2020, compte tenu des effets de la crise sanitaire que nous traversons actuellement.

En 2019, les raisons au non-départ des jeunes sont, pour un peu plus de la moitié de ces familles (54 %), liées au manque de moyens financiers (voir graphique ci-dessus). Les autres explications recueillant plus de 25 % de réponses sont : un refus de l'enfant de partir en séjour collectif (30 % des répondants), le fait que les parents n'étaient pas en mesure de partir en vacances avec leur enfant (27 %) et une préférence de l'enfant de rester à la maison (26 %). Notons également que 14 % des parents répondent que leur famille n'a pas l'habitude de partir en vacances.

Outre les questions de frein financier et de préférence pour des départs en famille, la place de l'enfant dans le choix de ses vacances apparaît au travers de ces réponses.

> Au cours des 60 dernières années, les départs en vacances se sont généralisés, instituant ainsi une nouvelle norme : le départ en famille.

Si les inégalités au départ en vacances se traduisent bien sûr avant tout dans le non-départ de certains, elles se situent également dans les pratiques de ceux qui partent. Il ne s'agirait plus, aujourd'hui, de pratiques différenciées en termes de destination. **Ce qui ferait la différence, c'est la diversité des pratiques.** Du côté des 5-19 ans, l'enquête menée en 2019 par le Crédoc (Bulletin

Ovlej n°53) nous indique que, parmi les partants, 37 % ont eu la possibilité de partir à la fois avec et sans leurs parents, cumulant ainsi différentes formes de départs. 40 % des jeunes ne sont partis qu'avec leurs parents et 21 % uniquement sans eux.

Depuis plusieurs années, les diverses formes de départs sans les parents (avec d'autres membres de la famille, des amis, en séjours collectifs) affichent des taux qui semblent bien ridicules par rapport à la prépondérance des départs en famille (parents/enfants). Si cette lecture des données peut amener à penser que les familles portent un désintérêt à ces autres formes de départ, notons néanmoins que **pratiquement aucune enquête n'aborde en même temps les aspirations et freins éventuels au départ et les pratiques effectives de départ en vacances.** Il est donc difficile de mesurer les écarts qui existent entre ces diverses dimensions au départ (envies, freins, recherche ou pas de solutions et pratiques). Les données statistiques nous indiquent donc une forte préférence pour les départs en famille, mais il n'est pas possible, à ce stade, d'en déduire pour autant un désintérêt pour les autres modes de départ, dont les séjours collectifs.

Une image positive du départ en colonies de vacances

Le dernier Baromètre DJEPVA sur la jeunesse (2020) nous apprend que, parmi les jeunes interrogés âgés de 18 à 30 ans, 46 % déclarent être parti au moins une fois en colonie de vacances dans leur enfance et/ou adolescence. La moitié de ces jeunes adultes n'ont donc jamais connu cette expérience collective (voir graphique ci-dessous).

Parmi ceux qui sont partis en colonie dans leur jeunesse, la majorité en garde un bon souvenir (80 %) et a pu partir plusieurs fois sur ce type de séjours (72 %).

> 46 % des jeunes adultes seraient partis au moins une fois en colonie de vacances dans leur enfance.

Les taux de satisfaction des jeunes colons, qu'ils soient mesurés au travers d'études statistiques ou des questionnaires administrés par les organisateurs de ces séjours, sont le plus souvent très positifs. Dans l'enquête menée sur les « colos apprenantes », fin 2020, dans le cadre du bilan réalisé par la DJEPVA sur ce dispositif mis en place à la sortie du premier confinement en France, c'est 94 % des familles qui indiquent que leur enfant souhaite repartir en colonie de vacances (Bulletin Ovlej n°55). **Goûter à ces séjours collectifs serait donc, pour les enfants et les adolescents, majoritairement une expérience positive qui donne envie d'être renouvelée**.

Mais qu'en est-il alors de ceux qui ne sont jamais partis en séjour collectif ? Quelles sont les principales raisons qui expliquent ce non-départ ? Comme nous l'avons vu précédemment, en 2019, parmi les jeunes n'étant pas partis en vacances, 30 % des parents l'expliquent par le fait que leur enfant a refusé de partir en séjour

Durant votre enfance ou votre adolescence êtes-vous parti(e) en colonie de vacances (hors scoutisme) pendant les congés scolaires ?

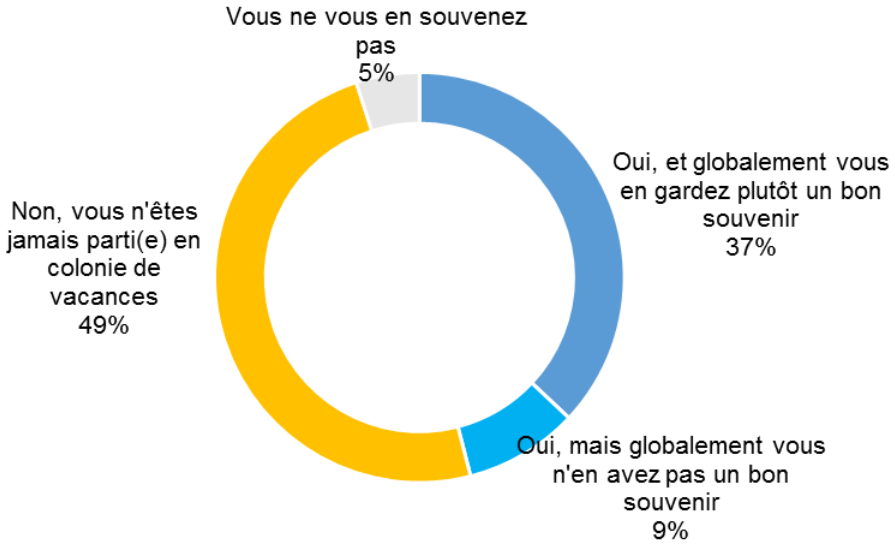

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2020 (p.191).Champ : Ensemble des jeunes de 18 à 30 ans.

Considérez-vous que partir en séjour collectif durant son enfance ou son adolescence soit une chance...

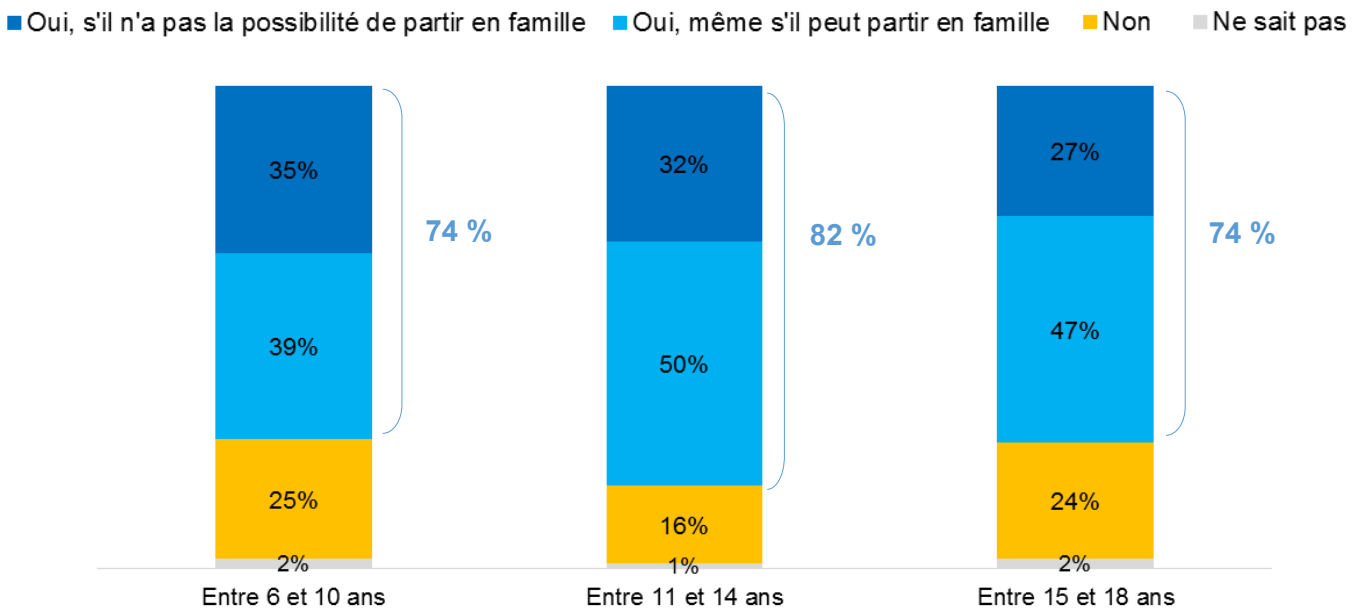

Source : Ovlej-CREDOC, Bulletin Ovlej n°53, 2020. / Champ : Ensemble des français interrogés dans l'enquête « Conditions de vie ».

collectif. Cela implique donc qu'une proposition leur a été faite et que la parole de l'enfant a été prise en compte dans le choix de ses vacances, même s'il s'agissait alors d'un non-départ en vacances. Peu d'études, voire peut-être même aucune, ont donné la parole à des mineurs pour qu'ils expliquent les raisons de leur refus à un départ en séjour collectif. **L'enquête menée par l'Ovlej sur le vivre-ensemble met néanmoins en avant les peurs relayées par les partants lors du premier départ : la peur de partir sans ses parents (à une époque où cela devient rare), et la peur de ne pas savoir se faire d'amis et de se retrouver seul.** Selon leurs dires, l'expérience de la colo leur a permis de dépasser ces peurs, en leur montrant qu'ils étaient finalement capables à la fois de partir seul et de se faire rapidement de nouveaux amis, tout en prenant du plaisir au séjour. **Le refus d'un départ en séjour collectif relève-t-il de ces mêmes peurs ou touche-t-il d'autres dimensions que les études n'ont à ce jour pas mises à jour ? Et s'il s'agit des mêmes peurs, pourquoi certains acceptent-ils de s'y confronter et de « tester » un premier départ lorsque d'autres le refuserait ?**

Le non-départ en séjour collectif ne peut cependant pas s'expliquer qu'au travers de la prise en compte des choix de l'enfant dans les décisions familiales. Les parents jouent effectivement un rôle important dans celles-ci. Est-ce eux alors, qui seraient le frein principal à un départ en colo ?

Dans l'enquête menée en 2019 par le Crédoc, nous avons souhaité interroger la perception des Français (qu'ils soient ou non parents) sur les séjours collectifs. **Il leur a ainsi été demandé si le fait de partir en séjour collectif (colonie de vacances, camps,…) durant son enfance ou adolescence soit, selon eux, une chance. Comme le montre le graphique ci-dessus, les trois-quarts des Français interrogés ont répondu par l'affirmative, tout particulièrement pour les pré-adolescents (11-14 ans),** et cela que l'enfant ait la possibilité ou pas de partir en vacances en famille.

L'âge du répondant semble jouer quelque peu dans ces opinions : ceux qui souscrivent le plus à cette idée sont les personnes de 70 ans et plus, ainsi que les 25-39 ans. **Notons néanmoins que les parents d'enfants de moins de 16 ans sont, à l'inverse, un peu moins convaincus que les autres par cette idée, pour les jeunes âgés de moins de 15 ans.** Si les écarts restent très faibles avec les moyennes de la population globale (+2/3 points sur le « non »), ils n'en sont pour autant pas anodins, puisque ces parents sont les premiers concernés par les départs en séjours collectifs.

Les trois quarts des Français considèrent que partir en séjour collectif est une chance pour les jeunes.

Le non-recours aux séjours collectifs

Selon diverses enquêtes, les séjours collectifs jouissent donc d'une bonne image. Comment, alors, expliquer que les familles ne s'en saisissent pas plus ?

Toutes les études réalisées sur les freins au départ en séjours collectifs convergent sur le fait que le non-recours à ces séjours s'explique par les trois dimensions évoquées précédemment : une préférence pour des départs en famille (justifiée parfois par un manque d'intérêt ou un désintérêt pour les séjours collectifs), un manque de moyen financier, et/ou un refus de l'enfant.

L'aide financière apparaît clairement comme un levier pour certaines familles. Les dernières données dont nous disposons sur ces aides datent d'il y a dix ans : en 2011, 65 % des enfants et des adolescents partis en séjour collectif avaient bénéficié d'une aide financière et/ou d'un financement partiel (voir illustration ci-contre). Mais quels leviers mobiliser pour ceux ne justifiant pas le non-recours aux séjours par des questions financières ?

La préférence pour des vacances en famille questionne. Comme nous l'avons vu dans la première partie de ce Bulletin, elle s'explique, en partie, par des normes sociétales et/ou des questions de liens familiaux (d'autant plus prégnants au sein des familles dont les parents sont séparés). Il est néanmoins probable que d'autres raisons se « cachent » derrière cette préférence.

Qu'en est-il de la question des craintes quant à la sécurité des mineurs, souvent évoquées par les organisateurs de séjours ? Si celle-ci est le plus souvent présente dans les modalités de réponses proposées dans les divers questionnaires, elle ne se place jamais dans les premières raisons au non-départ. Dans le Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, c'est 17 % des jeunes interrogés qui pensent que c'est une des explications au fait qu'ils ne soient jamais partis en colonie de vacances (contre 49 % pour une préférence pour d'autres types de vacances, 35 % par manque de moyens financiers et 20 % d'enfants qui ne souhaitaient pas partir dans un lieu inconnu). Cette question de la rassurance toucherait donc peut-être plutôt les parents qui ont déjà pris la décision d'inscrire leur enfant en séjour et qui se posent alors la question du choix de l'organisme.

Au regard de ces divers résultats, nous ne pouvons que constater que nous manquons d'informations sur les familles qui ne justifient pas leur non-recours aux séjours collectifs par des questions économiques. Les informations générales que nous donnent les différentes enquêtes (image des colos, préférence de départ, refus de l'enfant) ne sont pas suffisantes pour identifier de forts leviers aux départs en colonies.

Les primo-partants en séjours collectifs : quelles informations ?

S'intéresser aux premiers départs en colonie de vacances apparaît comme une manière d'enrichir les données relatives aux questionnements autour du non-recours. **Aucune donnée ne nous permet d'estimer le nombre, chaque année, de primo-partants en séjours collectifs au niveau national**. Nous pouvons néanmoins supposer que, lors des départs, ils sont souvent bien moins

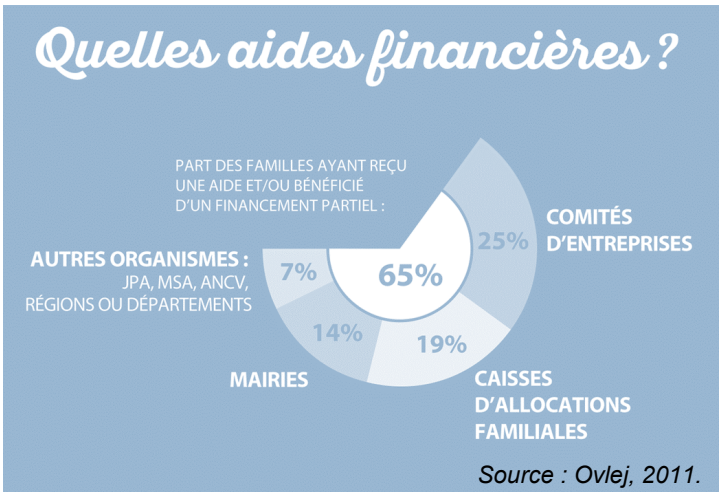

nombreux que les « habitués ».

L'enquête menée en 2020 sur les bénéficiaires des « colos apprenantes » (Ovlej/DJEVA) porte sur une forte proportion de primo-partants en séjours collectifs : 52 % des 2 000 familles ayant répondu au questionnaire en ligne. Elle apporte ainsi des pistes de réflexions sur les raisons à l'inscription et les potentiels freins levés.

Parmi les jeunes partant pour la première fois en colonies de vacances, deux « catégories » de familles se distinguent. La première concerne des familles portant déjà un intérêt aux séjours collectifs avant la mise en œuvre du dispositif « colos apprenantes », mais qui n'avaient pas eu l'occasion d'inscrire leurs enfants sur un séjour du fait du coût trop élevé. Ces parents se sont saisis du dispositif au travers de l'aide financière proposée. Ils expliquent n'avoir droit, habituellement, à aucune aide financière et ne pas être en mesure de payer à la fois des vacances en famille et des colos pour les enfants, le coût étant d'autant plus élevé pour les familles avec plusieurs enfants.

L'aide financière au départ en colo : un levier important mais pas toujours suffisant.

La seconde catégorie est composée de parents ne s'étant pas, jusqu'alors, intéressés aux séjours collectifs, voire y étant pour certains opposés. Pour ces familles, si l'aide financière a pu être un levier à l'inscription, ce n'est pas elle qui a été le « déclencheur » de l'intérêt porté à ce type de séjour. Celui-ci est à chercher dans les informations en lien avec la question de la diffusion de l'information.

Trois types d'acteurs ont joué un rôle tout particulier dans la décision de faire partir son enfant pour la première fois : les établissements scolaires, les mairies et les amis des enfants et des adolescents.

Cela ne signifie pas que les familles de primo-partants ont principalement obtenu l'information de l'existence des « colos apprenantes » par ces trois canaux. En effet, pour les répondants à l'enquête, l'information a principalement été diffusée par les accueils de loisirs et clubs fréquentés par les jeunes. Ces trois types d'acteurs ont donc joué un rôle qui ne peut se résumer à une simple diffusion de l'information.

Parmi les familles ayant obtenu l'information de l'existence des « colos apprenantes » par l'établissement scolaire, 68 % inscrivaient leur enfant pour la première fois en séjour collectif.

Le rôle des institutions prescriptrices dans un premier départ

Une étude menée par l'Ovlej en 2014 avait déjà montré la place des prescripteurs dans le départ en séjour collectif, tout particulièrement sur la phase de mise en œuvre du projet de départ, à travers le choix d'un séjour et celui de l'organisateur. **Les résultats montraient ainsi que la relation des familles au prescripteur (commune ou comité d'entreprise) constituait une forme de gage de confiance.** Quand le séjour est proposé par la mairie ou par le comité d'entreprise de l'un des parents, la question de l'organisateur ne se pose que peu pour les familles. La confiance qu'elles accordent au prescripteur prime et constitue une « garantie » que le séjour sera de qualité. Dans ces contextes, différents leviers sont mis en avant par les parents : un soutien financier, une offre « qui vient à vous », la confiance accordée au prescripteur dans le choix du ou des organismes, et la possibilité de « valider » cette confiance par le « bouche-à-oreille » des collègues, des voisins ou d'autres parents.

Les résultats de l'étude menée sur les « colos apprenantes » confirment ces différents leviers. Plus que cela, ils montrent que le rôle des prescripteurs ne se « limite » pas à la phase de mise en œuvre du projet. **En effet, pour certains parents, le prescripteur a permis de déclencher le processus de réflexion quant à un potentiel premier départ. En ce sens, les établissements scolaires et les communes ont joué un rôle spécifique.** Les premiers sont venus notamment légitimer la « qualité » des séjours proposés et l'intérêt pédagogique, indispensables pour que certains acceptent de se séparer de leurs enfants durant un temps de vacances habituellement consacré à la famille. Les secondes ont pu, par l'offre « qui vient à vous » (du fait du ciblage des familles) et l'accompagnement apporté aux parents, créer une perspective de départ en vacances qui n'aurait peut-être pas été envisagée autrement.

« - Comment vous avez su que ces « colos apprenantes » existaient ?

- Via la directrice de l'école primaire de mes enfants, parce qu'ils organisaient déjà des sorties avec le biais de l'école.

(...) - *Et le côté apprenant, ça avait un sens pour vous ?*

- Absolument, c'est la raison pour laquelle j'ai validé, parce que si ça avait été des colos classiques, je ne les aurais pas envoyés. Je préfère qu'ils restent avec moi. J'ai un bateau, donc je préfère qu'ils passent l'été avec leur papa que de les envoyer en colonies et qu'ils s'amusent avec des gens qu'ils ne connaissent pas. (…) Et moi j'ai vu à la maison, parce que quand ils sont rentrés à la maison bien évidemment : « Papa, regarde le ciel, cette constellation et patati patata… » Donc vraiment, j'ai vraiment vu un intérêt pédagogique oui.» Papa de deux primo-partants de 9 et 10 ans.

« C'était l'éducation nationale qui me l'avais proposé, donc j'ai eu confiance de suite. » (verbatim relevé dans le questionnaire en ligne.)

« J'ai une connaissance qui m'a dit que son fils allait en « colos apprenantes ». Elle m'a expliqué le principe et je trouvais ça génial. Mais je ne savais pas que je pouvais en bénéficier. Et fin juillet, j'ai eu un papier dans ma boîte aux lettres venant de la mairie, expliquant que ma commune pouvait participer et avec les choix, le catalogue en fait. » Maman d'une primo-partante de 11 ans.

L'accompagnement aux démarches d'inscription, qu'il soit proposé par les communes, des associations (centres sociaux, association caritative…) ou, pour certains, par des amis, s'est avéré essentiel pour certaines familles. Ainsi, à la question de l'organisme auprès duquel les familles ont inscrit leurs enfants, 7 % des parents se sont emparés de la case « autres » en y indiquant les établissements scolaires, les centres sociaux, les travailleurs sociaux ou encore la Jeunesse au Plein Air (JPA) et les Conseils départementaux ou régionaux. Tout autant d'acteurs qui ont pu jouer un rôle dans l'information et dans l'accompagnement des familles, mais qui n'étaient que rarement organisateurs des séjours. La distinction entre informateur/prescripteur et organisateur ne fait donc pas forcément sens pour certaines familles. Nous en revenons ici à la question de la relation au prescripteur, énoncée plus haut.

« Alors en fait, c'est une amie de ma femme qui avait envoyé ses enfants via votre association [la JPA], voilà. Et après, c'est bon, elle en a parlé, puis ma femme elle a dit : « ok, on les envoie », donc on les a envoyés. (…) Elle a tout fait l'amie de ma femme ! Elle s'est occupée de tout. (…) elle a cherché, pas grâce à la mairie ou ceci cela, je ne sais pas comment elle a fait, mais je lui tire

mon chapeau. » Papa de deux primo-partants de 10 et 13 ans.

Une jeune fille de 10 ans explique qu'une femme est venue dans le centre d'activité qu'elle fréquente le mercredi pour proposer à ceux qui le souhaitait de partir en colonie. Elle donnait des fiches de renseignement et d'inscription aux enfants volontaires. La jeune fille raconte qu'elle a demandé à partir à sa mère puis, avec son accord, qu'elle est revenue vers la personne relais qui s'est chargée de l'inscription.

Bien plus que « vecteurs » d'informations et facilitateurs dans la question du choix d'un organisme et/ou d'un séjour, les prescripteurs (qu'ils organisent eux-mêmes ou pas les séjours) accompagnent les familles dans le processus de décision menant à une inscription en séjour collectif. Ils permettent ainsi à la fois de créer un intérêt parfois inexistant auparavant, d'assurer une garantie quant à la qualité du séjour proposé et d'accompagner dans des démarches d'inscription qui peuvent sembler, à certains, trop compliquées.

Les familles de primo-partants ont été principalement informées de l'existence des « colos apprenantes » par les accueils de loisirs et clubs (30 %) et par le bouche-à-oreille (18 %) provenant de proches.

Partir en colo : une décision familiale

Si les prescripteurs peuvent être des « institutions » (communes, établissements scolaires, comité social et économique, associations…), les individus peuvent également jouer ce rôle et ce notamment au sein même des familles.

Dans la question de la diffusion de l'information, 16 % des parents ont indiqué avoir appris l'existence des « colos apprenantes » par des collègues, des amis, de la famille ou des amis de l'enfant. Pour les primo-partants, cette proportion est de 18 %. Comme pour les institutions, ces proches ne jouent pas simplement un rôle d'informateur. Leurs paroles permettront parfois d'éveiller un intérêt, de rassurer et, dans le même temps, viendront « valider » une opportunité de départ en vacances. Et cela qu'il s'agisse des parents ou des enfants.

Les parents et enfants peuvent être à la fois prescripteurs auprès d'autres parents ou enfants, tout comme au sein même de leur famille. Dans l'enquête menée sur le vivre-ensemble, les enfants et adolescents interrogés nous expliquaient que le premier départ en séjour collectif avait le plus souvent eu lieu suite à une proposition des parents. Cette donnée semble se confirmer dans l'enquête « colos apprenantes » au travers de la question sur les raisons à l'inscription : 44 % des parents de primo-partants indiquent que le départ répond à un souhait de leur part de « faire découvrir les colos à mon enfant » ; un quart (25 %) déclare que l'inscription est en réponse à « une demande, une envie de mon enfant de partir en colo ».

Les envies de départs provenant des enfants sont souvent insufflées par des copains/amis. Ainsi, ceux qui connaissent les colos racontent ce qu'ils y vivent et peuvent donner envie à ceux qui ne connaissent pas de partir. Pour autant, dans l'enquête sur le vivre-ensemble, la plupart des enfants interrogés sur « l'après colo » nous indiquent que, s'ils ont raconté ce qu'ils ont vécu à leurs parents, ils ne l'ont pas forcément fait auprès de leurs amis. Nous pouvons donc poser l'hypothèse que les échanges entre jeunes autour des séjours collectifs ne se produiraient pas forcément après le départ, mais plutôt en amont de celui-ci. C'est au moment de l'inscription que les enfants et adolescents pourraient être les plus à même de convaincre l'autre de partir, parfois pour ne pas se retrouver seul, ou parce que les échanges familiaux autour du choix du séjour pourraient amener les discussions au-delà du cercle familial.

« Alors ce qui a été important en tout cas chez les plus grands, mais aussi j'ai remarqué dans d'autres familles par rapport à des plus jeunes, c'est le côté « un copain y va, et donc ça nous convainc d'y aller ». Et j'ai vraiment remarqué ça par rapport à pleins de familles. (…) Du côté de mon aîné c'est à partir du moment où ils se sont dit, ou une autre maman a aussi dit « tiens ça serait chouette qu'ils sortent un peu, ils sont beaucoup à l'intérieur, sur les écrans, etc. ». Elle, son fils était un enfant unique. Et donc à partir de ce moment-là, il y a eu une espèce de dynamique et au final il y a d'autres jeunes qui sont partis sur cette dynamique-là, parce qu'ils partaient à plusieurs au même endroit. Plusieurs jeunes qui se connaissaient. Et au final, dans cette mesure là, ce qu'ils allaient faire sur place avait du coup moins d'importance. C'était plus le

Partir en colo avec un copain ou une copine : un fort levier au premier départ.

fait au départ de partir avec des copains. » Maman de trois primo-partants de 9, 12 et 14 ans.

« En fait, ma copine Léane, sa mère elle travaille à la mairie de xxx, et la mairie avait proposé une colonie à laquelle on pouvait partir à deux. Donc elle devait choisir une autre copine. (…) Léane elle m'a choisie moi et j'ai dit oui. (…) Ce qui me plait le plus, déjà, c'est de partir avec une copine, ça me rassure, et je sens que je vais m'éclater. » Fille de 9 ans et demi, deux séjours (étude vivre-ensemble).

« Et mes copains, ils m'ont dit qu'ici c'était trop bien : « Va essayer. » Et il y a plein de monde alors ça sera trop bien. Et je me suis dit qu'il fallait faire confiance. En plus, il y avait même un copain qui ne me mentait jamais, il m'avait dit ça. » Garçon de 8 ans, primo-partant.

« Bah au début… au début, je devais aller en colo de cross. Mais mes parents, je les ai forcés, on pourrait dire ça comme ça. Parce qu'un ami à moi m'a dit : « Vas-y, viens ! C'est trop bien ! » Et tout. Du coup, moi, je lui ai fait confiance. » Garçon de 10 ans, primo-partant.

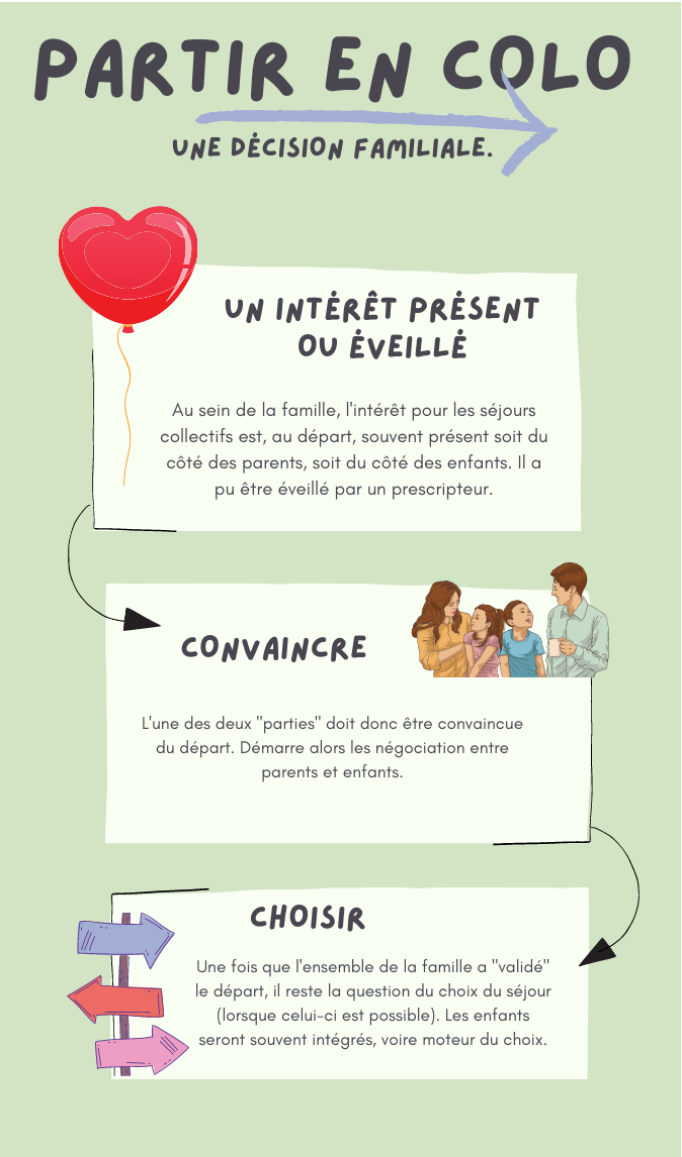

La parole de l'enfant dans les décisions concernant ses vacances semble aujourd'hui très importante dans de nombreuses familles.

Que l'intérêt pour les séjours collectifs provienne des enfants ou des parents, le processus de décision amenant à l'inscription va se jouer autour de « négociations » afin de convaincre l'autre, tout particulièrement lors des premiers départs. Dans l'enquête « colos apprenantes », comme dans celle sur le vivre-ensemble, les familles, et notamment les jeunes, nous racontent comment s'est jouée la prise de décision.

Lorsque la demande ne provient pas de l'enfant, ce qui apparaît clairement dans ces histoires c'est que, dans la plupart des familles interrogées, les enfants sont associés aux prises de décisions, tant celle du choix d'un départ, que celle, ensuite, du choix du séjour. Rares sont les enfants et adolescents qui indiquent avoir été contraints au départ. Quant aux parents, ils déclarent que si leur enfant n'avait pas souhaité partir, l'inscription n'aurait pas eu lieu.

« C'est moi qui ai demandé. Après, ma mère elle a dit : « Non, tu vas rester à la maison parce que tu dois aller au foot ». Après j'ai dit : « Non, moi je veux aller ». Et après elle m'a dit « D'accord », elle va m'inscrire en colo. » Garçon de 9 ans, primo-partant.

« Alors, c'est mes parents qui m'ont proposé. Ma mère elle m'a dit : "Tu vois, il y a plein d'autres personnes que tu connais qui sont déjà allées en colo, ça te plairait pas d'essayer ?" Alors, au début, moi j'ai dit non. Ça me plaisait pas trop, j'avais envie de rester chez moi, parce qu'en fait j'avais peur. Je sais pas pourquoi, j'avais peur d'y aller. Et puis un jour ma mère m'a dit : "T'as vu tous les thèmes qu'il y a. Il y a ça, il y a ci, il y a ça." Et puis un thème m'a attiré et du coup on en a discuté, et puis finalement ça m'a plu. » Garçon de 11 ans, parti pour la troisième fois en séjour de vacances (étude vivre-ensemble).

« Il y a une association, Secours populaire. Et soit on va au zoo pendant une journée, soit on va dans une colonie une semaine. Voilà. Du coup, ma mère, elle m'a demandé : « Le zoo ou la colonie ? » Après, j'ai dit « la colonie » parce que le zoo, ce n'est qu'une fois. Et pas plusieurs jours. Et la colonie, c'est une semaine. Du coup,

j'ai pris la colonie. Et voilà. » Fille de 9 ans, déjà partie une fois.

« C'est l'aide qui a motivé la validation et de par le fait que les enfants connaissaient déjà avec l'école [classe découverte]. Je leur ai posé la question, ils ont sauté comme des petits moineaux et vu le prix, j'ai dit : allez go. Si les petits avaient dit non, même avec l'aide, je ne les aurais pas envoyés. » Papa de deux primo-partants de 9 et 10 ans.

« En fait, il ne savait pas ce que c'était [les colonies], parce que hormis avoir fait une nuitée en centre de loisirs en face du centre, voilà c'était la seule activité qu'il avait faite. Donc, oui, je lui ai longuement expliqué comment ça allait se passer. Et donc il avait des craintes, il avait des peurs. Il se demandait plein de choses. (…) Mais après c'est un choix, c'est aussi parce que mon fils ça lui plait, c'est deux thèmes qui lui plaisent beaucoup. Ça aurait été d'autres activités où je savais que ça n'allait pas lui plaire, je ne l'aurai pas forcé à y aller. » Maman d'un primo-partant de 8 ans.

L'inscription en séjour collectif serait donc avant tout une décision familiale, demandant donc une validation à la fois des parents et des enfants et adolescents. Les premiers départs soulèvent des craintes qui, dans un premier temps, sont le plus souvent liées à une séparation (partir sans ses parents étant devenu plus rare), à des peurs de se retrouver seuls pour les jeunes ou à celle de ne pas pouvoir être présent pour veiller sur son enfant pour les parents. Sur ce dernier point, la notion de proximité (toute relative), permettra de rassurer certaines familles. Sur les deux premiers points, le fait de partir avec des amis rassurera tant les adultes que les mineurs.

La recherche de « qualité » (dans l'encadrement, les activités proposées…), qui permettra, pour les parents, de déclencher le choix d'un séjour plutôt qu'un autre, sera notamment accompagnée par les prescripteurs, qu'il s'agisse d'institutions ou d'individus.

> Il n'existe pas un intérêt unique pour l'inscription en séjour collectif mais bien des intérêts, qui divergent selon les familles.

Un des enjeux d'un premier départ en colo : découvrir les apports du collectif

L'enquête menée par l'Ovlej sur les processus de décision (2014) mettait en lumière le fait que la première inscription en accueil collectif de mineurs (ACM) ne résultait d'intentions éducatives explicites à l'égard du collectif que pour une minorité de parents. Pour beaucoup, l'intérêt pour ces structures va donc se construire d'une autre manière.

> Les apports des séjours collectifs pour les jeunes se perçoivent, pour la plupart des familles, au fur et à mesure des expériences.

Les résultats précédents nous montrent que l'intérêt pour les séjours collectifs peut s'éveiller au détour de discussions avec des proches (enfants ou adultes) qui « en font la promotion » au travers de leur propre expérience ; avec une demande de l'enfant ; ou encore par la mise à jour d'une dimension qui attirera l'attention des parents (pédagogique ou autre). Ces trois dimensions peuvent évidemment se cumuler.

Une fois l'intérêt présent, se posera alors la question des freins au départ, les deux principaux, comme nous l'avons déjà vu, étant l'accord de l'enfant et/ou le coût du séjour. Pour certaines familles, un accompagnement, plus ou moins important, sera nécessaire pour passer d'un intérêt à une inscription (accompagnement pour dépasser les craintes, pour rechercher un séjour, pour s'inscrire, pour faire les démarches nécessaires afin d'obtenir une aide…).

Mais **revenons sur les dimensions qui vont attirer l'attention des parents ou, pour le dire autrement, qu'est-ce qui intéresse les familles dans ces départs en séjours collectifs ?** Plusieurs études ont déjà traité de cette question et le constat qui peut être posé au regard des diverses analyses est qu'il n'existe pas une dimension spécifique et unique. Selon les spécificités des familles (sociodémographiques, intentions éducatives, départ des parents en colos dans leur enfance, caractère et/ou besoin de l'enfant…), la dimension-clef qui retiendra l'attention des parents ne sera pas la même.

La dimension collective est néanmoins le plus souvent présente dans les attentes des parents envers les séjours collectifs, et cela sous diverses formes : un apprentissage de la vie en collectivité et/ou à s'intégrer à un nouveau groupe, un temps partagé avec ses amis, la pos-

sibilité de se faire de nouveaux amis, une réponse à un fort besoin de sociabilité ou, à l'inverse, à un besoin d'ouverture à l'autre… Partir en séjour collectif de vacances est, par essence, d'abord une expérience collective. Il est donc logique que cette dimension soit souvent présente dans les attentes des familles. Néanmoins, nous pourrions nous demander si l'attention portée à cette dimension ne serait pas également « produite » par les objets de recherche des études portant sur les séjours collectifs ? **Est-ce réellement cette dimension collective qui permet de déclencher un intérêt pour les séjours collectifs ou relève-t-elle plutôt d'attentes construites une fois que l'intérêt est présent ?**

L'enquête de l'Ovlej (2014) mettait en lumière le fait que les apports des accueils collectifs de mineurs se perçoivent au fur et à mesure des expériences. Il s'agit donc, pour la majorité des familles, non pas d'un intérêt déjà présent avant la première inscription, mais bien d'un cheminement qui va se construire dans la durée. Les questions autour de la socialisation, de l'ouverture à la mixité sociale, de l'acquisition de compétences ou des effets sur la construction identitaire de l'enfant seront, semble-t-il, plus évoquées par ceux qui auront à leur actif plusieurs expériences et un certain recul (dans la durée).

Quels que soient les attentes et centres d'intérêts des parents, l'inscription en séjour collectif répondra en premier lieu à la notion de plaisir. En effet, comme l'avaient montré les résultats de l'étude sur le vivre-ensemble, celle-ci reste l'objectif principal des parents qui associent ainsi le plus souvent leurs enfants à la décision du départ et au choix du séjour, lorsque c'est possible. Or, pour ces derniers, si le départ n'a pas lieu avec un ou des amis, le choix s'orientera le plus souvent en fonction des activités ou destinations proposées. **Cette dimension, parfois associée à une conception « consumériste », est une clef d'entrée pour des jeunes qui souhaitent s'assurer de passer un bon séjour loin de la famille.** Et quoi de mieux pour créer de nouveaux liens que d'avoir des intérêts communs ? Ce n'est qu'une fois sur place que les enfants et adolescents se rendront compte que l'expérience collective marquera autant, voire plus, leurs souvenirs que les activités pratiquées.

« - Pour convaincre une copine de partir en « colo apprenante », tu lui dirais quoi ?

- Ben, déjà, je lui dirais que tu t'amuses très bien en colonie. Que tu peux te faire des amis. Après, ce n'est pas grave si tu les quittes parce que tu peux prendre toujours leur numéro. Ensuite, ben, que tu as des animateurs super cool. Et tu fais des grandes activités, des expériences. Que tu manges bien. Et que tu… que tu joues dehors. Et je l'aiderais à y aller. » Fille de 9 ans.

« Mon fils a vécu une expérience inoubliable, entouré de personnes compétentes, passionnées, tournées vers le bien-être de nos enfants et de leur épanouissement. Il a / nous avons toujours eu une réserve à aller / l'envoyer en colo et nous sommes agréablement surpris. » (verbatim relevé dans le questionnaire de l'enquête « colos apprenantes »)

> Les premiers départs en séjours collectifs sont essentiels, notamment pour lever les freins psychologiques des familles.

Mieux connaître les déterminants des choix réalisés par les familles dans le cadre des départs en vacances

Loin de traduire un désintérêt pour les séjours collectifs, l'analyse des données présentées dans ce Bulletin reflète plutôt le besoin « d'ouvrir » de nouvelles portes, pour permettre aux parents d'envisager ces départs comme possibles dans leur quotidien. Entre besoin de passer du temps en famille, respect d'une norme de départ en vacances « parents-enfants », souhait de faire participer les enfants aux décisions concernant les vacances, et attention portée, parfois quotidiennement, au budget, l'inscription en séjour collectif peut effectivement parfois apparaître comme inenvisageable ou simplement ne pas être envisagée par certaines familles.

En ce sens, les prescripteurs ont un rôle important à jouer, tant sur leur mobilisation autour d'argumentaires sur les plus-values des séjours collectifs pour les enfants et les adolescents, que sur les différents types d'accompagnements qu'ils vont pouvoir apporter aux familles. Or pour prescrire, encore faut-il être convaincu. On peut aujourd'hui se demander si les actions pour éveiller l'intérêt envers les séjours collectifs doivent être uniquement centrées sur les familles ? Ne serait-il pas également utile de cibler de potentiels prescripteurs afin d'en faire progresser le nombre ? En 2011, parmi les familles ayant inscrit un de leurs enfants en séjours collectifs, l'Ovlej estimait à 60 % ceux qui s'étaient inscrits auprès d'un prescripteur et à 40 % ceux s'étant inscrit directement auprès d'un organisateur de séjour. Il serait intéressant de savoir, aujourd'hui, si ces proportions ont évolué.

Finalement, aucune étude ne nous permet de dire, actuellement, quelle proportion de parents, dans la population française, est totalement opposée au départ en séjour collectif tous freins levés. Le dispositif « colos apprenantes » a notamment montré que de nombreux parents étaient prêts à faire partir leur enfant, qu'ils aient porté ou non un intérêt aux séjours collectifs auparavant. **Les premiers départs sont particulièrement importants. C'est eux qui, par l'expérience, permettront de lever les freins psychologiques tant des parents que des enfants. C'est également eux qui permettront de comprendre ce qui se joue réellement en séjours collectifs et qui donneront envie de renouveler l'expérience.**

Si les aides financières sont aujourd'hui un fort levier au départ (celles-ci n'ont pas fait l'objet d'une partie spécifique dans ce Bulletin tant ce frein est connu et les dernières données statistiques sur ces aides étant « lointaines »), les résultats des diverses études nous montrent qu'inscrire son enfant pour la première fois en colonie de vacances relève d'un processus qui se joue à différents niveaux : question de l'intérêt ou des intérêts, possibilité de partir et freins éventuels (financier, refus de l'enfant, question de l'offre, craintes à lever…), choix de l'organisme et/ou du séjour (activité/destination, « qualité » de l'offre proposée, question de l' « utilité »….).

Les diverses études réalisées à ce jour nous donnent des pistes de réflexion sur les leviers d'actions possibles pour convaincre les familles et/ou lever les freins. Pour autant, l'analyse menée pour ce Bulletin nous montre également que **de nombreuses questions restent encore en suspens. Mieux connaître les déterminants des choix réalisés par les familles (parents et enfants) dans le cadre des décisions concernant les vacances serait utile.** Une telle étude permettrait notamment de dépasser la question de la baisse de la fréquentation, trop fréquemment analysée au seul regard d'un moindre intérêt des familles pour les séjours collectifs de mineurs et de leur coût.

Quelques données statistiques

En 1994, 14 % des 5-19 ans sont partis en séjour collectif de mineurs (contre 11 à 12 % dans les années 60). Ce sont les années 1995-96 qui marquent un changement dans l'évolution de la fréquentation des colonies.

En 2011, 65 % des enfants et des adolescents étant partis en séjours collectifs ont bénéficié d'une aide financière et/ou d'un financement partiel.

Cette même année, c'est 60 % des inscrits qui sont passés par un prescripteur et 40 % qui se sont inscrits directement auprès d'un organisateur de séjours collectifs.

En 2019, les parents dont les enfants (5-19 ans) ne sont pas partis en vacances l'expliquent principalement par quatre raisons : un manque de moyens financiers (54 %), un refus de l'enfant de partir en séjour collectif (30 %), une impossibilité de partir en famille (27 %) et une préférence de l'enfant de rester à la maison (26 %). Ces données montrent notamment la place de la parole de l'enfant dans le choix de ses vacances.

En 2019, 46 % des jeunes adultes (18-30 ans) déclarent être partis une ou plusieurs fois en colonie de vacances durant leur enfance ou adolescence.

Cette même année, les trois quart des Français considèrent que partir en séjour collectif est une chance pour les jeunes.

Dans le cadre du dispositif « colos apprenantes », les taux de primo-partants en séjours collectifs ont été plus élevés lorsque l'information a été transmise par les établissements scolaires (68 %), les mairies et des amis de l'enfant (respectivement 60 % pour ces deux types d'acteurs).

Le 18 juin 2021, l'Ovlej organisait un webinaire consacré à la connaissance des primo-partants en séjours collectifs. Si vous n'avez pu y assister, retrouvez les vidéos sur le site de l'Ovlej : http://www.ovlej.fr/premiers-departs-sejours/

Vous pourrez visionner la présentation de données faite par l'Ovlej, ainsi que la table-ronde à laquelle ont participé Eve Berthet, Présidente du CMCAS Pays de Savoie ; Maxence Cordonnier, Chargé de recherche CSE Michelin et Doctorant à l'UMR Territoires ; Anne-Marie Vialatoux, maire-adjointe en charge de l'éducation et de l'enfance à Chennevières sur Marne et Anne Zenou, directrice de VACAF.

Bibliographie

Brice Mansencal L., Coulange M., Maes C., Müller J. (CREDOC), 2020, *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2020*, avec la collaboration de Baillet J., Guisse N., Hoibian S., Jauneau-Cottet P., Millot C., INJEP, Notes & rapports/rapport d'étude, 2020.

Caille J-P., *Fréquentation des colonies de vacances. Les collégiens issus de milieu social favorisé partent davantage*, INJEP, Analyses & synthèses, n°44, janvier 2021.

Demichel-Basnier S., *Observatoire des familles 2015, Synthèse des résultats de l'enquête « Vacances et loisirs en famille »*, rapport réalisé par l'Université de Caen Normandie – Centre d'Etude et de Recherche sur les Risques et les Vulnérabilités, pour l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Orne, 2015.

Ducatez N., *Loisirs collectifs, départs en vacances et séjours collectifs : état des lieux en 2019, pour les jeunes de 5 à 19 ans*, Ovlej, Bulletin n°53, juin 2020.

Ducatez N., *Retours d'expériences relatives aux « colonies apprenantes » : parents et enfants*, Ovlej, étude réalisée pour la DJEPVA, décembre 2020 (voir résultat présentés dans le Bulletin n°55, mai 2021).

Ducatez N., *De l'intérêt du vivre-ensemble par les accueils collectifs de mineurs. Expériences et compétences acquises selon les jeunes et leurs parents*, Ovlej, Dossier d'étude CNAF à paraître (juin ou juillet 2021).

Monforte I., *Entre soi ou avec les autres : séjours familiaux, sans les parents ou colos. Les 5-19 ans et les vacances (3)*, Ovlej, Bulletin n°19, mars 2008.

Monforte I., *Le départ en vacances des enfants et des adolescents aujourd'hui : progression des inégalités et resserrement autour de la famille*, Ovlej, Bulletin n°41, mars 2013.

Monforte I., Centres de loisirs, mini-camps, colos : quand les parents et les adolescents font le choix du collectif, Ovlej, Dossier d'étude CNAF n°187, 2016.

Retrouvez tous les Bulletins de l'Ovlej sur le site

www.ovlej.fr

Directeur de publication : Luc Greffier

Rédactrice : Natacha Ducatez

Ovlej

ovlej@ovlej.fr

7 rue Pérignon, 75015 Paris

Association constituée de :

Jeunesse au Plein Air

UNAT